



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire fait le point

Gaspé, le 30 octobre 2006 – Depuis le début de l'année scolaire, les élèves d'une classe en adaptation scolaire à l'école C.-E.-Pouliot de Gaspé sont retenus à la maison par leurs parents qui contestent l'affectation d'une enseignante titulaire. Malgré les nombreuses pistes de solution proposées et les démarches entreprises par les dirigeants de l'organisation scolaire en vue de rapprocher les parties, la Commission constate l'impasse. Dans ce contexte, et après avoir analysé toutes les avenues, la Commission a décidé de réaffecter l'enseignante concernée à une autre tâche.

Depuis plus de deux mois, les autorités de la Commission ont multiplié les démarches : rencontres avec les parents et intervention concertée avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par la nomination d'un médiateur. De plus, plusieurs rencontres et communications téléphoniques ont été tenues avec le porte-parole des parents, les autorités de l'école C.-E.-Pouliot, l'enseignante, les intervenants du groupe et le conseiller syndical. Malheureusement, nous réalisons que ces démarches ont été vaines.

La mission première d'une commission scolaire est d'offrir des services éducatifs à l'ensemble de sa clientèle; la décision rendue aujourd'hui a été prise dans l'intérêt des élèves. La Commission scolaire des Chic-Chocs prend les dispositions nécessaires pour un retour des élèves en classe le plus tôt possible.

Veillez prendre note que la Commission scolaire n'émettra aucun autre commentaire concernant cette décision.

-30-

Source :

Marie-Noëlle Dion

Agente d'information

Téléphone: (418) 368-3499, poste 240

Site Internet : www.cschic-chocs.net